

À l'attention de M. Frank Vandenbroucke
Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi 23
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 16 février 2021

Cher Monsieur le Ministre,

L'ABSyM a été informée que, lors de sa réunion du 11 février dernier, la Task Force 'opérationnalisation de la stratégie de vaccination COVID-19' a persisté dans son choix de donner la priorité à la vaccination des patients présentant des pathologies sous-jacentes. La proposition alternative de l'ABSyM, soutenue par l'ASGB et le GBO, consistant à vacciner la population générale par tranche d'âge, en fonction de la taille de ce groupe d'âge, n'a pas été retenue. L'âge est pourtant bel et bien une donnée objective et reste le facteur le plus déterminant en termes de morbidité et de mortalité chez les patients Covid-19.

Malgré toute la bonne volonté des OA, des médecins généralistes détenteurs des DMG, des éditeurs de logiciels, du Registre du Cancer, de l'e-gouvernement, des médecins spécialistes qui nourrissent de nombreuses préoccupations à l'égard de leur groupe spécifique de patients à risque, des représentants des états fédérés et des plateformes de patients, nous sommes convaincus mais surtout extrêmement préoccupés par le fait que la Task Force dédiée à l'opérationnalisation de la stratégie de vaccination comporte bon nombre d'éléments voués à l'échec.

Il faut bien comprendre que l'ensemble des médecins et des professionnels de la santé veulent atteindre aussi rapidement que possible le seuil d'immunisation de 70% pour pouvoir prétendre à l'immunité de groupe.

Par souci pour leurs patients, nos médecins généralistes et spécialistes voient différentes raisons à l'échec futur de la stratégie définie :

- La complexité ralentit le processus, à plus forte raison maintenant qu'il a été récemment proposé de passer également au crible les dossiers spécialisés, par l'intermédiaire d'une personne de liaison au sein des hôpitaux;
- Certains patients présentant des comorbidités vont être oubliés;
- Des tensions vont apparaître entre les groupes de patients;
- Les médecins généralistes vont être bombardés de questions et vont finir par capituler;
- Il y a une vive opposition quant à la légèreté avec laquelle les données sont collectées, non conformément au RGPD mais pourtant avec l'approbation de l'APD.

Arguments supplémentaires pour utiliser la stratégie de vaccination proposée par l'ABSyM:

- Simplicité de la convocation, en fonction de l'âge;
- Qu'elles soient ou non électroniques, on évite ainsi les procédures complexes et chronophages de sélection des risques fondées sur des données non spécifiques des mutuelles, sur des dossiers médicaux fournis par le médecin généraliste et maintenant également par le spécialiste;
- Les patients sans DMG sont inclus sans problème dans la sélection basée sur l'âge;
- La priorisation ne se fait qu'en fonction du critère de l'âge;
- La sélection, la convocation et l'inscription par groupe d'âge préviennent les questions relatives à la protection de la vie privée et au RGPD;
- La planification vaccinale est également plus souple et adaptable à l'offre de vaccins difficilement prévisible.

Dans les lettres d'information qui seront envoyées aux patients présentant des symptômes sous-jacents, on renvoie au médecin généraliste pour le moindre doute. Les médecins généralistes ne sont plus en état de supporter cette charge supplémentaire.

Nos médecins généralistes souhaitent que leurs patients soient vaccinés dès que possible, y compris les patients alités. Les médecins généralistes souhaitent également pouvoir choisir de vacciner eux-mêmes leurs patients incapables de se déplacer et non de les faire vacciner par l'équipe mobile de vaccination.

L'ABSyM réalise que la campagne de vaccination se poursuivra durant plusieurs mois encore. Mais vu la manière dont les administrations et les autorités concernées estiment aujourd'hui que la campagne de vaccination doit être menée, nous craignons que celle-ci implose en un rien de temps et dure dès lors beaucoup plus longtemps.

L'ABSyM en appelle une dernière fois à votre diligence pour faire de la stratégie de vaccination une stratégie simple et contrôlable par l'ensemble des autorités belges sur une base objective : une sélection par groupe d'âge.

Nous vous remercions de votre attention et restons disponibles pour en discuter plus en détail.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération,

Dr Philippe Devos
Président ABSyM

Dr Luc Herry
Vice-Président ABSyM

Dr Dirk Scheveneels
Vice-Président ABSyM

Dr Marc Moens
Président VAS
Président honoraire ABSyM